

# INFOLETTRE VALLORCINE

*Lè kore dè mé volan du fmé.\**

## BILAN de la SAISON HIVERNALE à LA POYA

La saison d'hiver a été difficile pour les domaines de bas de vallée comme celui de La Poya. Grâce à la collaboration d'Arnaud Rey, à l'équipe de la Poya et des moniteurs de l'ESF, et avec l'aide des agents techniques, l'enneigement de la Poya a pu rester correct jusqu'à la fin des vacances scolaires de février. Parallèlement, la buvette qui avait été réaménagée par David Guillot en avant saison, et utilisé par Maud Launay et son équipe durant la saison a bien fonctionné avec une carte étoffée par rapport aux années précédentes.

Actuellement David Guillot réaménage la terrasse de la buvette avec les chalets achetés par la commune au Pont Mariaz, pour créer une zone de terrasse abritée plus grande et plus conviviale pour l'ambiance des nocturnes.

La commune tient à remercier l'ensemble de l'équipe pour son investissement durant la saison : les retours de la clientèle ont été nombreux et très positifs.



© A. Penin

## ERRATUM BULLETIN VALLORCIN #3

Une malencontreuse inattention a occulté la disparition de Chantal Dunand dans les actes de décès du dernier bulletin municipal. Née en pleine guerre 39/45 à Thonon, la vie de Chantal s'est déroulée entièrement à Vallorcine. Elle incarnait l'essence de la femme vallorcine, personnification de son père Adrien Ancy. A son époux Marcel, ses 5 enfants et conjointes, et ses petits-enfants nous adressons notre profonde sympathie.

## RECENSEMENT des FRONTALIERS

Le département recense les frontaliers vivant sur la commune. Aussi, tous les Vallorcins travaillant en territoire helvète sont priés de se faire connaître avant le 25 juin à l'accueil de la Mairie.

## FÊTE des MÈRES : CONCERT de l'ÉCHO du BUET



## ZONES d'ACCÉLÉRATION d'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAEnR)



La loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables entrée en vigueur au 1er juillet 2023 impose aux collectivités des zones d'accélération pour la production d'énergie renouvelable.

La définition d'une ZAEnR ne présage pas du déploiement effectif des installations identifiées, et n'en exclut pas non plus de nouvelles.

La loi prévoit cependant que la définition de ces ZAEnR, portée par l'intercommunalité soit soumise à l'avis des populations afin de recueillir leurs retours éventuels.

Bien plus simples qu'une enquête publique, ces concertations publiques consistent à mettre à disposition des habitants et en Mairie l'ensemble des fiches correspondantes aux projets du 21 mai au 15 juin 2024.

Le document est aussi consultable sur : <https://www.vallorcine.fr> et réponse à : [population@vallorcine.fr](mailto:population@vallorcine.fr), objet : «Consultation ZAENR».

A l'issue de cette concertation, le Conseil municipal délibèrera sur l'identification de ces zones et les communiquera aux services de l'État pour la fin de ce premier semestre.

Nous profitons de cet article pour vous informer qu'un autre dossier de consultation concernant un léger déplacement du domaine public au niveau du Chanté du Bas se trouve en Mairie. Si vous avez des remarques à ce sujet, n'hésitez pas !

## DÉCHÈTERIE MOBILE



Une déchèterie mobile sera installée le mercredi 12 juin près du parking de la gare SNCF (de 9h à 16h) pour permettre aux habitants de trier leurs encombrants. Une occasion à ne pas manquer pour éliminer les déchets volumineux pour lesquels il n'est pas toujours facile de se déplacer dans les déchèteries de la vallée et surtout de pouvoir les valoriser.



Nous profitons de cette information pour vous rappeler que « le meilleur déchet est encore celui que l'on ne produit pas » ; bien trier ses déchets, c'est augmenter le recyclage, diminuer l'incinération et améliorer la qualité de notre air.

Afin de réduire les déchets, rappelons aussi qu'un composteur collectif se situe à côté des mollocks place de la gare et que le SITOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) propose des composteurs. Contact au SITOM : 04 50 78 10 48, ou à la Régie Chamonix Propreté : 04 50 53 41 94, té : 04 50 53 41 94.

Nous profitons de cet article pour vous informer que moins d'une semaine après le vol du piège photos sur les bennes derrière les Mélèzes, nous avons eu la joie de découvrir un dépôt sauvage de briques concassées... quelle joie !! Si d'aventure « notre bûcheron du dimanche » souhaite rendre le piège-photos à la commune, rien ne l'en empêche...

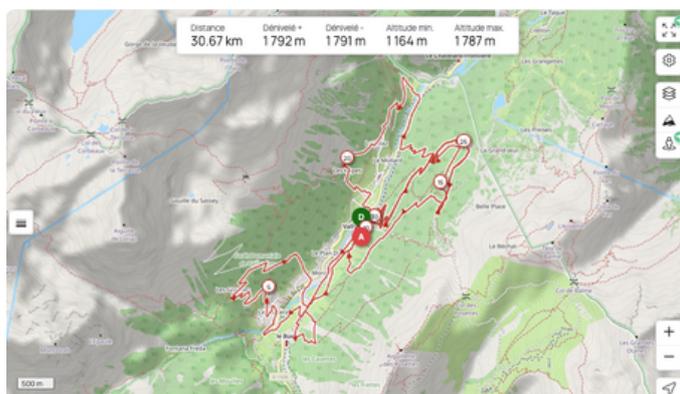
## FESTI'VAL ORSINE et RANDURO

Pour sa 3ème édition le Festi'Val Orsine a créé, en coopération avec les Patrouilleurs de Balme et la Commune, une Randonnée VTT typée Randuro. Encadrés par la Maison des guides de Vallorcine, vous partirez à la découverte des sentiers de Vallorcine. Au programme : 30km, plus de 1700m de dénivelé et 6 spéciales !!

Pas d'inquiétude pour les moins aguerries, vous aurez le choix des parties que vous souhaitez faire.

Plus d'infos et inscriptions -> QR code

Pour la bonne organisation de cet évènement sportif, certains sentiers seront fermés par arrêté municipal durant l'évènement, le samedi 15 juin. Pour plus d'informations, vous pouvez vous renseigner en Mairie.



## PERMANENCE des ÉLUS

Prochaines permanences des Élus : Samedi 8 juin et samedi 13 juillet de 10h à 12h.

\*Les « carres » (averses) de mai valent du fumier.

## ATELIER PARTICIPATIF MAISON NOUFFLARD

Le 24 avril se sont réunis, après de nombreux mois, les participants à l'atelier Maison Noufflard.

Si le conseil d'administration reste encore à définir, la gestion de la Maison devrait prendre la forme d'une association qui passera une convention d'objectifs avec la commune.

Lors de cette rencontre a été notamment présenté la demande d'adhésion de la commune au programme Villages d'avenir, un programme national (aucun rapport avec l'adhésion à l'Association Notre Village Terre d'Avenir...). Notre commune compte parmi celles qui ont été lauréates. De ce fait, plusieurs études sur des projets d'envergure pour Vallorcine devraient être financés par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) dont la Maison Noufflard.

Grâce à cette étude, nous aurons une estimation du budget d'investissement et de fonctionnement. Restera ensuite à rendre réalisable le projet...



Villages d'avenir

1<sup>er</sup> VAGUE - LAURÉATS 2024

LE DÉPARTEMENT

anct



## CÉRÉMONIE de COMMÉMORATION du 8 MAI 1945

Une nouvelle fois, le 8 mai a été l'occasion de rendre hommage aux Français et en particulier aux Vallorcins ayant combattu au cours de la 2ème guerre mondiale. Comme chaque année, c'est au son de l'Écho du Buet qu'officiels, militaires et anciens combattants s'étaient réunis pour la cérémonie.



© M. Rabbiosi

## RECENSEMENT 2024



Merci à tous les Vallorcins qui ont répondu lors du recensement qui s'est déroulé du jeudi 18 janvier 2024 au 17 février 2024. La population légale en vigueur au 1er janvier 2024, calculée par l'INSEE à partir de la population recensée en 2018 « ajustée » par plusieurs critères, pour la commune est, pour mémoire de : 421.

Nous vous communiquons quelques chiffres résultant du recensement mais qui ne sont pas considérés comme la population légale de Vallorcine :

	2018	2024
Nombre de logements d'habitations :	505	624
Dont :		
-résidences principales :	191	222
-résidences 2ndaires, logements vacants :	314	402
Nombre de bulletins individuels :	394	457
Nombre de logements non enquêtés :	6	8
Nombre supposé de résidents dans les logements non enquêtés :	11	17

Les logements non enquêtés sont dus à des refus ou à des absences de longue durée lors du recensement.

Pour vous abonner à l'Infolettre  
Envoyez votre adresse mail à :  
population@vallorcine.fr  
Objet : Infolettre